

Sur Mirabeau, de Pierre Gaxotte, La Révolution française, Arthème Fayard, Chapitre VI, Les Assignats, pages 142 à 151 :

«Un seul homme avait le tempérament, la volonté et l'ambition nécessaires pour dominer les évènements au lieu de les suivre : Mirabeau, Honoré Gabriel de Riquetti de Mirabeau, député du Tiers d'Aix-en-Provence.

Mirabeau sort des proportions ordinaires de l'humanité. Il est taillé sur un autre patron que le commun des mortels. « Monstre », « exagération », « matamore ébouriffé » : dès sa petite enfance, lorsque son père parle de lui, c'est pour en faire un être d'exception dans le bien comme dans le mal.

Massif, la tête énorme sur des épaules larges, le teint blanc, le visage boursoufflé et ravagé de petite vérole, les yeux châtons, les cheveux crépus, la bouche petite, la main fine, il attire et repousse à la fois. Voluptueux, ardent, sanguin, d'une sensualité tyrannique, il se dit lui-même un athlète en amour et de ce côté il est incorrigible, sans décence, sans mesure, servi par une puissance de séduction et de mensonge à laquelle peu de femmes résistent. On l'avait marié à vingt-trois ans à une demoiselle de Marignane. Il ne lui fut pas fidèle longtemps : juste assez pour se ruiner avec elle en fêtes et prodigalités de toutes sortes. Au cours d'un voyage, il lui prend la fantaisie de s'arrêter à Grasse chez sa sœur : Mme de Cabris. En attendant de la haïr avec fureur, il éprouvait pour elle une affection si exubérante que les bruits les plus injurieux avaient circulé sur leur compte. Un jour, comme Mirabeau se promenait en compagnie de Mme de Cabris, habillée en homme, il rencontre un de leurs parents, un M. de Villeneuve qui passait pour avoir colporté certaines des calomnies dont la ville s'indignait. Excité par un repas copieux, Mirabeau lui casse son parasol sur le dos et l'assomme à demi. Scandale. Arrestation. Mirabeau est envoyé au Château d'If, puis transféré à Joux, près de Pontarlier. Bien traité par le gouverneur, à peu près libre d'aller et venir à son gré, il séduit la marquise Sophie de Monnier, s'évade, s'enfuit en Suisse avec elle, cueille au passage une cousine de sa sœur, est convaincu de rapt, condamné à mort par contumace, extradé et enfermé à Vincennes, tandis que Sophie accouche dans une maison de correction de la rue de Charonne.

A Vincennes, pendant trois ans, Mirabeau lit, travaille, écrit. Son cerveau, comme son cœur, est sans cesse en ébullition. Il sait tout, comprend tout. Le commerce, la finance, les Lettres de cachet, le magnétisme, l'agiotage, Bicêtre, la statistique, les eaux de Paris, la littérature obscène, il n'est aucun sujet à la mode qu'il n'ait abordé et traité, avec éclat, tapage et succès. « Il n'ignorait rien – dit M. Aulard – de ce qui intéressait ses contemporains et ce qu'il avait appris, il se l'assimilait assez vite pour paraître l'avoir su dès sa naissance ». Le règlement de Vincennes était sévère, mais ce n'était qu'un règlement. En fait, Mirabeau communiquait librement avec l'extérieur. Il en profite pour bombarder Sophie d'une correspondance fort chaude et, finalement, le 14 décembre 1780, il est remis en liberté. Sans un sou, « nu comme ver », il s'installe chez Boucher, premier commis de la police dont les généreux procédés avaient grandement adouci son sort en prison. Mme Boucher n'est insensible ni à ses malheurs, ni à sa personne. Il noue avec elle une intrigue menée lestement à son terme, en même temps que quelques autres. Mais il n'a pas le temps de s'attacher à ces bagatelles et, à peine sorti de prison, le voici à nouveau emporté par le tumulte de sa vie.

Procès à Pontarlier, procès à Aix, internement de Sophie, jugement de séparation de corps obtenu par Mme de Mirabeau, duel avec un comte de Galiffet, action en reddition de comptes

contre M. de Mirabeau père, liaison avec Mme de Nehra, voyage à Londres, procès avec un secrétaire, polémique avec Beaumarchais, campagne contre la Compagnie des Eaux, difficultés d'argent, voyage en Allemagne, des essais, des pamphlets, des livres, des démarches tantôt obséquieuses, tantôt arrogantes auprès des ministres, l'agitation pour les Etats, les élections, les Etats : neuf ans d'orages, de luttes, de tempêtes, de scandales un mélange de génie, de débauche et de charlatanisme et, pour finir, la plus effroyable des réputations.

Nous croyons volontiers que les grands hommes ont eu, auprès de leurs contemporains, un crédit égal à la renommée qu'ils ont laissée. En réalité, si Mirabeau était, de tous les députés aux Etats le plus célèbre, il était aussi le plus décrié. On le considérait avec curiosité, mais avec défiance. On subissait son éloquence, mais on le craignait. Exclu par la noblesse, il s'était fait élire par le Tiers, mais à ses collègues du troisième ordre, il n'inspirait aucune confiance. On parlait couramment de sa bassesse, de sa vénalité, de ses vices. Il parviendra à séduire, à convaincre, à arracher certains votes, il aura de l'influence, il n'aura jamais l'autorité. De là, dans toute sa conduite, un désaccord continu, une dualité inévitable.

Pour vaincre les préventions, pour gagner la popularité, il est contraint de se mettre à la tête du parti avancé, de se poser en tribun de la plèbe, en initiateur de la démocratie. C'est lui qui, après la séance royale du 23 juin, relève le courage de l'Assemblée et, de sa célèbre apostrophe, fait éclater la fragilité des menaces royales. En juillet, en octobre, c'est encore lui qui trouve les périodes les plus enflammées pour flétrir la concentration des troupes ou le banquet des gardes du corps. Le voilà l'idole de la foule. Il se complaît à ce rôle. Son tempérament l'y pousse. Le fracas, les cris, le contact des masses, tout cela lui fouette le sang, le grise, l'emporte. Et cependant, il est royaliste. Mieux que cela : il a une doctrine de la Monarchie, un plan d'action très solide, très médité, auquel il reviendra toujours et que, pendant des mois, il essaiera de faire adopter par Louis XVI, convaincu, à juste raison, qu'il peut seul maintenir et consolider le trône. Un jour, à l'Assemblée, il se préparait à demander des sanctions sévères contre des émeutiers qui avaient pillé l'hôtel de Castries. Le côté droit, croyant à tort qu'il voulait prendre le tour de parole d'un de ses membres, proteste violemment contre sa présence à la tribune. Aussitôt Mirabeau entre en fureur, apostrophe la droite, l'accuse elle-même de sédition, glisse légèrement sur l'affaire de Castries et fait décréter le passage à l'ordre du jour, c'est-à-dire l'enterrement de la répression. C'est, en petit, l'image d'une année.

Dans les derniers jours de mai, Mirabeau ayant rencontré Malouet lui avait dit : « Monsieur, je viens à vous sur votre réputation... Vous êtes un des amis sages de la liberté, et moi aussi. Vous êtes effrayé des orages qui s'amoncellent, je ne le suis pas moins. Il y a parmi nous plus d'une tête ardente, plus d'un homme dangereux ; dans les deux premiers ordres, dans l'aristocratie, tout ce qui a de l'esprit n'a pas le sens commun, et parmi les sots j'en connais plusieurs capables de mettre le feu aux poudres. Il s'agit donc de savoir si la monarchie et le monarque survivront à la tempête qui se prépare, ou si les fautes faites et celles qu'on ne manquera pas de faire encore, nous engloutiront tous..... Je sais que vous êtes l'ami de M. de Necker et de M. de Montmorin qui forment à peu près tout le conseil du Roi... Je désire connaître leurs intentions. Je m'adresse à vous pour en obtenir une conférence.... Ils doivent avoir un plan d'adhésion ou d'opposition à certains principes. Si ce plan est raisonnable, dans le système monarchique, je m'engage à le soutenir et à employer tous mes moyens, toute mon influence, pour empêcher l'invasion de la démocratie qui s'avance sur nous. »

La conférence eut lieu. Necker s'y montra, dès l'abord, si froid, si distant, si réservé, que Mirabeau s'en retourna sans avoir prononcé plus de quatre mots. Et puisqu'on ne voulait pas l'entendre de bon gré, il s'appliqua à se faire craindre : « Votre homme est un sot, il aura de mes nouvelles ! » siffla-t-il à Malouet. Et il tint parole.

Un mois plus tard, Mirabeau entre en relation avec un grand seigneur belge passé au service de la France, le comte de la Marck, qui, à la faveur de quelques fiefs qu'il possédait dans le royaume, avait été élu député de la noblesse. Les deux hommes ont de l'estime l'un pour l'autre. Ils dînent souvent ensemble, tête à tête. Le comte a ses grandes et ses petites entrées à la Cour. Mirabeau cherche à reprendre le contact : « Faites donc qu'au château, on me sache plus disposé pour eux que contre eux. » Mais au château on fait la sourde oreille. Mépris, rancune, méfiance, peu importe : toutes les ouvertures restent sans réponse. Et chaque fois Mirabeau s'irrite davantage. « Quelle fonction m'est-il donc possible de prendre ? Le gouvernement me repousse et je ne puis que me placer dans le parti de l'opposition qui est révolutionnaire, ou risquer de perdre ma popularité, qui est ma force. Les armées sont en présence, il faut négocier ou se battre ; le gouvernement, qui ne fait ni l'un ni l'autre, joue un jeu très dangereux. » Et encore : « Tout est perdu : le Roi et la Reine y périront, et vous le verrez, la populace battra leur cadavres... Oui, oui, on battra leurs cadavres. Vous ne comprenez pas assez les dangers de leur position ; il faudrait cependant les leur faire connaître. »

Arrivent les journées d'octobre. Mirabeau se rend compte que la monarchie avilie ne peut se relever que par une action décidée et il dresse un grand mémoire qu'il fait remettre au comte de Provence dans l'espérance qu'il en parlera à la Reine. Tentative inutile. Il se tourne alors vers La Fayette. Chef de la seule force organisée, La Fayette était censé auprès du Roi protéger la Cour contre les séditions du peuple, et, auprès du peuple, défendre la liberté contre les complots de la Cour. Mirabeau lui offre son alliance aux conditions suivantes : faire adopter publiquement par le Roi un programme de monarchie constitutionnelle, avec un corps législatif qui consentirait l'impôt, et un pouvoir exécutif, maître dans sa sphère ; en finir avec la politique à la petite semaine de Necker ; constituer un ministère de première force où figureraient à la fois Mirabeau et La Fayette et qui exercerait au nom du Roi et de l'Assemblée réconciliés une véritable dictature. La Fayette enchanté de jouer les maires du palais n'écoute qu'à demi. Il répond par des compliments, des mots aimables, des habiletés de détail. La négociation s'ébruite. Le 7 novembre, l'Assemblée déclare incompatible les fonctions de ministre et de député.

Tout était à recommencer, et dans de très mauvaises conditions. Ecarté du ministère, Mirabeau ne pouvait plus qu'être un conseiller intime et mystérieux, et c'est à quoi, en effet, après bien des répugnances, Louis XVI finira par l'utiliser, en le payant. Mais ce rôle n'était pas fait pour lui. Premier ministre, représentant du trône, Mirabeau eut pu en pleine lumière s'installer sur la brèche qu'il avait ouverte et la défendre de toute son énergie. Ce n'était point le cas. Il lui fallait soutenir en public un personnage qu'il abdiquait en secret. Position fautive pour un esprit aussi fougueux et une nature aussi indomptable. Tandis qu'il fait passer au Roi des notes sages, mesurées, prudentes, il éclate à chaque instant en sorties furieuses dont il doit ensuite s'excuser et corriger le mauvais effet. Il s'était prononcé en 1789 contre les assignats ; il en fait voter la création en 1790. Poussé à ce degré, le don de la parole et le sens du combat sont des forces dont celui qui en est habité n'arrive plus à se rendre maître.

Nous connaissons complètement les pièces remises par Mirabeau à la Cour. Elles consistent en cinquante rapports qui vont de juin 1790 à mars 1791. C'est un plan complet, non point de contre-révolution, mais d'utilisation de la Révolution. Ce qui est mort est mort et ne mérite pas d'être pleuré. Plus de distinction de classe. Plus de Parlements. Une monarchie moderne où le pouvoir royal tenu de collaborer avec les représentants de la nation sera néanmoins beaucoup plus assuré et beaucoup plus fort que lorsqu'il était pris dans l'étau des corps privilégiés. Si cette base est admise, il n'y a plus qu'à aller de l'avant. Les ressources et les moyens ne manquent pas. Les occasions se présenteront d'elles-mêmes. La balle viendra au joueur. Mais qu'on se décide une fois pour toutes. Qu'on en finisse avec les demi-volontés, les réticences, les flottements ! Qu'on dirige l'opinion, au lieu de se laisser traîner par elle, en la maudissant. Bref, qu'on fasse le contraire de ce qu'on faisait depuis quinze ans !

C'était trop demander à Louis XVI. Son éducation, ses habitudes, sa philosophie, tout en lui s'opposait à ce changement de front. Il achetait les avis de Mirabeau, mais ne les suivait pas et subissait le prestige de La Fayette sans en profiter ; on eut dit qu'il se complaisait à la stérile rivalité de ses deux mentors, afin d'avoir un prétexte pour ne pas sortir de l'indécision. Marie-Antoinette eut pu comprendre la nécessité d'agir et l'y contraindre. Mais elle ne vit Mirabeau qu'une seule fois (1). En mars 1791, poursuivi par la haine de Barnave, de Duport, des Lameth et des jacobins, épuisé par les excès de travail et les excès de plaisir, celui-ci tombait malade sans espoir de guérison. Le 2 avril, il mourait après d'atroces souffrances, supportées stoïquement.

A ces dix-huit mois de trêve, qu'avait gagné la monarchie ? Une ou deux grandes manifestations de loyalisme, des acclamations délirantes à la Fête de la Fédération, le 14 juillet 1790, premier anniversaire de la prise de la Bastille, quelques paragraphes de la Constitution un peu moins défavorables à la prérogative royale, une apparence de sécurité : c'est tout. Ce n'est rien. A considérer les événements de haut : c'est une belle affaire manquée, une illustration nouvelle de la crise d'autorité, ouverte en 1774 par le renvoi de Maupeou ; à les suivre dans le détail : c'est une série d'incidents plus ou moins graves, sans lien apparent, mais dont la répétition révèle un trouble général..... »

(1) : c'est la fameuse « entrevue de Saint Cloud ».....